

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Assemblée des délégués de la Fédération vaudoise du 11 février à Lausanne

Un récent accident dont fut victime le président M. A. Gonet, le retient dans un lit d'hôpital pour quelque temps encore ; aussi est-ce M. Pierre Mottier qui assume la présidence.

La partie administrative est rondement menée : le rapport du président, le procès-verbal, ne donnant lieu à aucune observation, sont acceptés.

Caisse assurance loque et acariose

Sur l'intervention de l'inspecteur cantonal, le Comité, après avoir reçu l'approbation des délégués, présentera une demande à l'autorité cantonale afin que l'indemnité de vacation des inspecteurs régionaux des ruchers soit portée de 18 à 25 fr. La difficulté de trouver des inspecteurs qualifiés justifie cette mesure. Des démarches seront également entreprises en vue d'une révision de la loi du 26 novembre 1923, afin que les indemnités pour les destructions de ruches soient mieux en rapport avec la valeur des colonies et du matériel apicole.

L'assemblée, après lecture des comptes qui bouclent par un bénéfice d'exercice, demande à ce que la prime par colonie soit maintenue à 30 ct.

Etat sanitaire du rucher vaudois

Par un exposé détaillé, notre inspecteur cantonal parle de la lutte contre les maladies du couvain et des abeilles adultes.

1. *La loque américaine* qui a des régions de prédilection doit être l'objet d'une surveillance soutenue. *La loque européenne* apparaît un peu n'importe où au printemps. Elle peut être facilement maîtrisée si les apiculteurs avisent à temps et maintiennent des colonies fortes.

L'acariose qui semble être en régression par rapport à l'année 1949, surgit ça et là. Seuls les traitements appliqués au moment propice, d'après les indications sans cesse répétées, permettent de maintenir les ruchers sains. Le remède de Frow, comme les vapeurs sulfureuses produisent de bons effets. Les ruches pérées, suite de cette maladie, n'ont certainement jamais été traitées ou traitées trop tard.

Enfin, il est recommandé aux nouveaux apiculteurs de déclarer leurs ruches. Le recensement à Lausanne particulièrement est fort compliqué. Un avis dans nos journaux en décembre serait utile au moment où l'on procède au recensement.

Vente du miel

Le Comité est chargé d'intervenir auprès du Comité romand pour que l'on envisage une meilleure appellation de notre miel ; non miel du pays, mais « Miel suisse ».

Assemblées générales de la Romande

Afin d'en faciliter l'organisation, une démarche sera faite par les délégués vaudois pour que l'on étudie la possibilité d'indemniser les sections qui se chargent de préparer ces manifestations. Plusieurs sections reculent devant les frais que cela leur occasionne.

Candidat au C. C. de la SAR

Un membre vaudois du Comité de la Société romande arrive à réélection ; il s'agit de notre rédacteur, M. Valet. L'assemblée unanime lui maintient sa confiance et l'acclame pour une nouvelle législature.

Sinistrés. Le vœu a été exprimé qu'une action en faveur des victimes des avalanches soit entreprise avec les sociétés sœurs.

Assemblée de la F. U. A. Elle aura lieu en été 1951, quelque part dans les Alpes vaudoises.

Assemblée de la Romande à Nyon. Réussie, impeccablement organisée, le président de la F.V.A. remercie le président Luthy et ses collaborateurs pour toute la peine qu'ils se sont donnée afin que cette manifestation de la vie apicole romande laisse le meilleur souvenir.

Apiculture pastorale. Il est rappelé aux apiculteurs romands qu'ils doivent s'annoncer à l'inspecteur en avril déjà afin que celui-ci puisse organiser ses visites. Il nous est revenu que certains apiculteurs changent le lieu de destination de leurs ruches sans autorisation. Ceux qui seront en défaut seront dénoncés à l'autorité et se verront infliger les sanctions prévues par la loi.

L'apiculture pastorale ne doit pas porter préjudice aux apiculteurs de la montagne. Il est recommandé de chercher un emplacement qui soit à distance respectable du rucher existant.

Sections. Le contact avec les sections par la présence d'un membre du comité dans leurs assemblées est excellent. Il se fait du bon travail en général.

Institut Galli Valerio

Le Comité a visité avec beaucoup d'intérêt et de plaisir le nouveau bâtiment du service vétérinaire cantonal et exprime sa gratitude à MM. les Dr Jacottet et Bouvier qui nous firent les honneurs de la maison. Le laboratoire d'apiculture mis à la disposition de notre inspecteur cantonal lui permettra de poursuivre son travail dans les meilleures conditions.

Une demande sera adressée à M. le Chef de service pour qu'en 1951, très prochainement, l'inspecteur cantonal soit autorisé à organiser une réunion des inspecteurs régionaux des ruchers.

En fin de séance, M. Mottier, chef de culture à Marcellin sur Morges, a exposé d'une façon claire et succincte le problème des traitements antiparasitaires et spécialement celui du hennetonage chimique. Son exposé fort apprécié a rassuré les apiculteurs. Les démarches entreprises auprès du Dép. de l'Agr. signalant le grand danger que courrent les abeilles lorsque la lutte chimique est entreprise sur une grande échelle.

Du reste, les résultats obtenus à Bâle-Campagne, à Fribourg, en Valais, sont loin d'avoir été favorables à la lutte chimique.

Nous avons appris que le Département de l'agriculture ne subventionnera pas le hennetonage chimique et recommande celui à la main. L'intéressante conférence de M. Mottier fut vivement appréciée et l'assemblée lui a exprimé sa reconnaissance. La Fédération vaudoise continue son œuvre utile vers le progrès et la bonne entente.

J. Thurler.

Fédération valaisanne d'apiculture

*Assemblée générale des délégués à l'Hôtel-Buffet de la Gare,
à Sembrancher, le 18 février 1951*

Avec ponctualité, à 11 heures précises, notre nouveau président M. Ed. Bridy, ouvre la séance des délégués des sections de la Fédération.

Il salue les participants et les invite à placer les délibérations sous les signes de l'amitié et de l'objectivité. Il relève la présence de M. Meunier, président de la SAR et prie l'assemblée d'excuser l'absence de notre membre d'honneur M.

Lorétan, retenu chez lui par la maladie. Il formule le vœu de prompt rétablissement à ce vétéran si méritant. M. Luisier, chef de la station cantonale d'entomologie empêché s'était également fait excuser.

L'ordre du jour très chargé est mené avec distinction.

1. *Vérification des pouvoirs* : fait ressortir la présence de 23 délégués représentant les 9 sections de la Féd. Effectif à ce jour 727 membres. Il reste encore quelques retardataires. Qu'ils se hâtent !

2. *Lecture du protocole* de l'assemblée des délégués de 1950. Il est accepté sans modifications.

3. *Rapport du Comité* est présenté par M. le Président. Rapport fouillé, complet, d'une belle tenue littéraire relève entre autres : L'hommage à nos deux membres d'honneur, l'établissement des fiches matricules avec un no. d'ordre pour chaque apiculteur, le contrôle et la vente du miel, la vente des brochures « La santé de nos abeilles », la lutte contre les hannetons, etc.

4. *Comptes 1950 et rapport des censeurs*. Le nouveau caissier M. Jaquier donne connaissance des comptes. M. Gaillard, Ardon, lit le rapport des vérificateurs qui contient des félicitations au caissier pour son travail. Nous relevons ce qui suit : Le Compte de Pertes et Profits présente aux recettes un total de Fr. 10 786.60 et aux dépenses Fr. 9 902.85 d'où un bénéfice d'exploitation de Fr. 883.75. Le « Fonds Loque » solde par un actif de Fr. 3011.30.

5. *Nomination d'un vérificateur* : M. Denis Perraudin de la Section de Bagnes est proposé et accepté.

6. *Divers* : a) Lutte contre les maladies. En l'absence de M. Luisier, les inspecteurs Bertuchod, Rithner, Gaillard, Tabin nous renseignent sur le travail effectué et les mesures prises. Etat général satisfaisant à l'exception de quelques foyers de loque à l'état endémique.

b) M. Voutaz, vice-président, est d'avis que le principal objet de l'activité doit être chez tous les apiculteurs l'assainissement du rucher. Un peu plus de solidarité serait combien utile.

c) M. le Président fait part d'un projet de création d'une caisse de propagande. La question doit être suivie

d) Le principe d'organiser une fête de la Féd. chaque deux ans est décidé. Nous n'en avons plus eu depuis 1944. Pour cette année, elle aura lieu à Leytron dans le courant de juin. La date sera communiquée en temps opportun.

e) La Section de Bagnes recevra en 1952 les délégués des sections pour l'assemblée annuelle statutaire.

f) M. Meunier, toujours très dynamique nous apporte le salut du Comité de la SAR et nous entretient d'un film à présenter lors de la Fête de la Féd.

g) M. Gaillard, demande que la cotisation de sa section soit perçue par le caissier de section. Il fait cavalier seul.

h) Le vice-président Voutaz qui est l'organisateur très apprécié de cette journée, nous offre l'apéritif au nom de la Section d'Entremont dont il est le distingué président. Qu'il soit remercié.

Un succulent repas nous est servi de mains de maître par le personnel de l'Hôtel-Buffet de la Gare.

Avant de lever cette très intéressante séance, qui avait été reprise un instant l'après-midi, M. le Président remercie tous ceux qui ont contribué au succès complet de cette journée.

L'après-midi se passe comme un rêve, mais avant de se quitter on a partagé l'amical verre de Fendant et visité les catacombes si bien achalandées de notre vice-président.

Le secrétaire.

Société d'Apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale aura lieu le *lundi 19 mars*, à 20 h. 15. à la Cloche, rue Pichard 20.

Sujet : Un praticien vous parle des « grandes cellules ».

Le Comité.

Section de Cossonay

Assemblée générale ordinaire du printemps, dimanche 11 mars 1951, à l'Hôtel du Jura-Simplon à Cossonay-gare.

Ordre du jour statutaire.

L'assemblée sera suivie d'une conférence de M. le Professeur Louis Baudin, intitulée : « La miellée ». *Le comité.*

Côte neuchâteloise

Une cinquantaine de membres ont pris part à l'assemblée générale annuelle du 21 janvier 1951. Les affaires statutaires ont été liquidées très promptement. Le comité est confirmé dans ses fonctions.

Membres d'honneur : Ont été nommés, par acclamation, membres d'honneur : M. B. Perrenoud, instituteur, Coffrane, pour plus de 25 ans de précieuse activité dans la Société et la Fédération Neuchâteloise, et M. André Theynet, Colombier, comme dévoué caissier pendant les années 1939 à 1950.

Vétérans de la Romande : M. Fritz Bindith, Les Métairies, Boudry, pour 50 ans de sociétariat ; *de la Côte Neuchâteloise :* MM. Chervet A., Neuchâtel, Monnier Constant, Cornaux, Theynet A., Colombier, pour 30 ans de sociétariat. Nos félicitations.

M. Edg. Veillard, Cressier, est nommé suppléant vérificateur de compte, M. Rossier Gust. sortant de charge. Une commission a été nommée en vue d'établir le projet des nouveaux statuts de la section ; les anciens, dits « Règlement » datent de 1921.

L'atmosphère de l'assemblée a été très cordiale et un terrain d'entente a aisément pu être trouvé pour éviter une séparation complète entre les membres de la Romande et ceux du nouveau groupement de l'Abeille Neuchâteloise.

Microscopes. Une nouvelle démarche sera faite auprès du comité de la Romande lors de l'assemblée des délégués à Lausanne (mars 1951), si d'ici-là cette affaire n'est pas liquidée.

Le Comité.

Section du Pied-du-Chasseral

Assemblée générale annuelle le 11 février 1951 à Gléresse

Une cinquantaine de membres assistèrent à cette assemblée qui eut lieu au Restaurant Lariau. Après la lecture du procès-verbal qui fut adopté à l'unanimité, le caissier fit un exposé de la situation financière de notre section qui s'avère prospère. Après le rapport des vérificateurs les comptes furent acceptés et décharge fut donnée au caissier.

Le président présenta ensuite un rapport documenté sur l'activité de la section pendant l'exercice 1950. Une discussion s'en suivit au cours de laquelle on évoqua la Journée de l'assemblée des sections jurassiennes à La Neuveville, le dimanche 25 août. Cette rencontre fut une réussite à tous points de vue et ne laissa que de bons souvenirs à ceux qui y participèrent. On regretta l'abstention d'un grand nombre de membres spécialement de ceux de la région du lac, alors que plusieurs apiculteurs étaient venus des régions lointaines du Doubs ou de l'Ajoie.

On entendit ensuite une conférence très intéressante de M. Schneider, du Liebefeld, sur la lutte contre l'acariose. Des graphiques et des tableaux illustreront d'une façon suggestive l'exposé de l'illustre conférencier. Celui-ci insista sur la nécessité de prendre toutes les mesures indispensables pour combattre les maladies des abeilles qui sont le fléau de nos ruchers. Il releva la possibilité de

se débarrasser de l'acariose, à condition d'employer judicieusement le remède Frow en hiver et le soufrage en été. Il s'en suit une discussion animée qui aboutit à une décision prise par l'assemblée de rendre les traitements contre les maladies obligatoires et d'organiser le travail de l'inspecteur et des surveillants de ruchers pour assurer un contrôle plus efficace des ruchers et obtenir des résultats plus positifs.

Ce fut une excellente journée. Puissent les décisions prises se traduire par une activité féconde et susciter un esprit de solidarité et d'équipe capable de remporter des victoires dans ce combat contre les maladies des abeilles. L'union de tous est indispensable pour arriver à des résultats satisfaisants. Faisons la guerre à l'indifférence, au laisser-aller, à l'esprit franc-tireur qui préfère le travail en ordre dispersé au travail qui est le fruit d'une organisation bien ordonnée s'inspirant du sentiment des responsabilités.

L'état sanitaire de nos ruchers est en voie d'amélioration. Nous nous en réjouissons, mais n'en prenons pas prétexte pour nous relâcher dans notre vigilance. Luttons au contraire jusqu'à ce que nous ayons la victoire totale sur l'ennemi commun.

A. A.

Concours de ruchers en 1951

Pour renseigner les apiculteurs du secteur No 4 qui ont l'intention de participer au Concours de ruchers, M. Ruckstuhl, apiculteur-éleveur, membre du jury de concours s'offre pour donner une causerie sur ce sujet : « *La bonne tenue d'une exploitation apicole* ». Le jury a fait la remarque que l'apiculteur ignore souvent tout de l'anatomie et de la physiologie de l'abeille. La théorie en apiculture doit pourtant marcher de pair avec la pratique. C'est dans le but de combler cette lacune que cette causerie est offerte aux sections.

Réd.

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale, lundi 12 mars 1951, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : « Histoire de la taupe », par L. Marguerat.

Le Chamossaire, Bex et environs

Réunion amicale, le dimanche 1er avril à 14 heures, au Central logis, à Bex.

A l'ordre du jour, conférence avec projections, sur les Métamorphoses de l'abeille, par M. le Dr P. Zimmermann, secrétaire de la Société romande d'Apiculture, à Genève.

Nous comptons sur une forte participation de nos membres, les amis du « Chamossaire » s'intéressant à cette conférence du plus haut intérêt, y sont cordialement invités.

Le Comité.



Spécialité de cire gaufrée
garantie « Pure d'Abeilles »

Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons. — Achat de toute quantité de cire épurée, opercule et vieux rayons au prix du jour.

CLAIVOZ & DUSSEX, SION
apiculteurs